

Conditions Générales de Vente Professionnelles

mise à jour 24/02/2021

Article 1. GENERALITES

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (*ci-après les « CGV Pro »*) constituent, conformément à l'article L441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les Parties.
- 1.2. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société ARCOUEST STUDIO (*ci-après « la Société »*), SARL au capital de 4 000 euros dont le siège social est situé 10 rue Guynemer 22000 Saint-Brieuc et immatriculée au R.C.S. de Saint-Brieuc sous le numéro 490 360 856 (TVA intracommunautaire FR77490360856) représentée par sa gérante Madame Maider LOISIL, dûment habilitée aux fins des présentes, fournit à ses clients acheteurs professionnels (*définis aux articles 1.1.4 à 1.1.6*) qui lui en font la demande, par téléphone ou via le site internet de la Société www.monpermispro.com, l'ensemble des produits de son catalogue, ce dernier étant disponible sur le site (*ci-après les « Offres pro »*).
- 1.3. « Monpermisbateau.com » est une marque déposée à l'INPI par la Société et utilisée sur l'ensemble des produits pédagogiques liés à la formation aux permis plaisance : outils imprimés et outils digitaux dits « outils en ligne » accessibles sur les sites la collection www.monpermisbateau.com (www.monpermiscotier.com, www.monpermisfluvial.com, www.monpermishauturier.com et www.monpermisradio.com), propriétés de la Société. Ces outils sont disponibles à la vente sur le site www.monpermispro.com.
- 1.4. La création d'un compte pro sur le site www.monpermispro.com est réservée à toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou associative liée au domaine de la navigation (*ci-après « le Client »*)
- 1.5. Les produits imprimés présentés dans les « Offres pro » sont vendus exclusivement à toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou associative liée au domaine de la navigation.
- 1.6. Les produits de formation ou révision en ligne appelés « Outils en ligne » présentés dans les « Offres pro », liés aux sites de la collection Monpermisbateau.com (cf article 1.3) sont vendus exclusivement aux Clients répondant à l'un des critères suivants : centre de formation agréé pour les titres de navigation de plaisance ou professionnels (public, commercial ou associatif), enseignant ou futur enseignant permis bateau, organisation de secourisme.
- 1.7. Le seul fait de passer une commande ou d'accepter une offre de la Société comporte donc l'acceptation sans réserve des CGV pro qui prévalent sur toutes les conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès, préalable et écrit de la Société.
- 1.8. Toutes autres conditions n'engagent la Société qu'après confirmation écrite de sa part. Tout autre document que les présentes CGV pro et notamment, publicités, listes de prix, site Internet, notes, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle et peut, à ce titre, être modifié par la Société sans préavis.
- 1.9. Les CGV pro peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par la Société, les modifications étant alors applicables uniquement à toutes commandes postérieures. Le préposé, le collaborateur, le conjoint, tout membre de la famille ou toute autre personne agissant pour le Client le représentera et sera supposé disposer du mandat requis pour l'engager auprès de la Société.
- 1.10. Les présentes CGV demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle version soit éditée par la Société et vienne remplacer le présent document.

Article 2. OBJET

Les CGV pro ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société assurera la fourniture des produits qui seront commandées par le Client, selon l'un des processus de commande définis à l'article 3 ci-dessous.

Le terme «Produit(s)» signifie tous les produits vendus par la Société, digitaux (« outils en ligne ») ou imprimés.

Le terme «Commande(s)» signifie toute commande de Produits par le Client acceptée par notre Société conformément aux dispositions des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 3. COMMANDES

- 3.1. Les commandes peuvent être réalisées en ligne sur www.monpermispro.com, par courrier électronique ou par téléphone.
- 3.2. Si le Client demande un devis, la commande ne pourra être prise en compte qu'au retour de notre devis définitif et lisible sans rajout manuel qui pourrait en modifier le montant total, avec la mention « Bon pour Accord », la date, le nom et la signature du Client.
- 3.3. Les commandes transmises à la Société sont irrévocables pour le Client dès validation du paiement par la Société.
- 3.4. Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande passée par un Client ne pourra être prise en compte que si la commande n'est pas encore traitée par notre système informatique et si la demande est faite par écrit et confirmée par nos services.
- 3.5. Dans le cas où le Client passe une commande à la Société sans avoir procédé au paiement de la (les) commande(s) précédente(s), ou en cas de retard de paiement ou de dépassement d'encours, la Société pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le français est la seule langue proposée pour la conclusion du contrat.
- 3.6. Tout Client qui commande des produits à notre Société pourra bénéficier d'une interface de suivi pédagogique et commerciale appelé « compte pro » sur le site www.monpermispro.com, interface Monpermisbateau.com de suivi des centres de formation professionnels ou associatifs. Le Client pourra créer son compte pro en ligne de manière individuelle sur le site www.monpermispro.com ou demander à la Société de le créer.
- 3.7. Un identifiant de connexion et un mot de passe sont nécessaires pour accéder à son compte pro. En cas d'oubli, l'identifiant de connexion peut être demandé et le mot de passe peut être réinitialisé sur la page de connexion du site www.monpermispro.com. **L'identifiant de connexion et le mot de passe sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles.** Le Client est responsable de la gestion et de la conservation de son identifiant et de son mot de passe et s'engage à ne pas le divulguer. En conséquence, il appartient au Client de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. **L'utilisateur est responsable des conséquences de leur utilisation.** La Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse des codes d'accès et mots de

passer des utilisateurs. **Le Client s'engage à informer la Société de toute utilisation frauduleuse des identifiants de connexion** dès qu'il en a connaissance.

- 3.8. Toute commande de produits destinés aux centres de formations pourra permettre au Client de bénéficier d'un référencement préférentiel sur l'annuaire www.bateauxcoles.com, site créé, géré et hébergé par la Société. Ce référencement préférentiel peut être supprimé après 1 mois sans achat par le Client, sans réclamation possible du Client.

Article 4. PRIX

- 4.1. La liste des tarifs professionnels présentée dans les « Offres Pro » peut être modifiée unilatéralement sans information préalable. Les produits et prestations sont facturés au prix convenu lors de la passation de la commande, dans la limite du délai d'option indiqué dans le devis et des conditions économiques générales (taxes, taux de change, ...) au moment de la livraison. Au-delà du délai d'option, il appartient au Client de se rapprocher de nos services afin d'établir un nouveau devis.
- 4.2. Tous les prix s'entendent nets en euros, TVA et toutes autres taxes non compris. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français, ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur. Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la Société serait amené à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par le Client de certaines prestations. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. La Société ne gère aucun reliquat, sauf acceptation écrite de notre part.

Article 5. PAIEMENT

- 5.1. Tout règlement versé à la Société ne saurait être considéré comme des arrhes. Sauf conditions particulières expressément écrites ou conditions spécifiques accordées au Client, les paiements doivent être exécutés par virement, par carte bancaire ou par chèque à la commande. Aucun paiement en espèce ne sera accepté. La Société se réserve le droit de demander un chèque de banque au Client dans le cas où les sommes engagées seraient importantes. Dans le cas où la Société accepterait un paiement par traite, le Client doit la lui retourner acceptée et domiciliée dans un délai de huit jours ; Les frais sont à la charge du Client, à défaut de retour de la traite acceptée dans le délai mentionné, le paiement deviendra immédiatement exigible.
- 5.2. En cas de paiement échelonné, expressément accepté par la Société, le non-paiement d'une seule échéance à son terme rendra immédiatement exigible la totalité du prix, quelles que soient les conditions convenues antérieurement même si les échéances ont donné lieu à l'établissement de traites acceptables ; il en sera de même en cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce par le Client. La Société peut retenir la livraison des produits concernés jusqu'à la représentation de la garantie du paiement. En cas d'encours, celui-ci ne sera accepté qu'à partir de 3000 € H.T de commande mensuelle et dans la limite d'autorisation de votre encours.
- 5.3. Toutes les Commandes que nous acceptons d'exécuter le sont, compte tenu du fait que le Client présente les garanties financières suffisantes, et qu'il réglera effectivement les sommes dues à leur échéance, conformément à la législation. Aussi, si notre Société a des raisons sérieuses ou particulières de craindre des difficultés de paiement de la part du Client à la date de la Commande, ou postérieurement à celle-ci, ou encore si le Client ne présente pas les mêmes garanties qu'à la date d'acceptation de la Commande, notre Société peut subordonner l'acceptation de la Commande ou la poursuite de son exécution à un paiement comptant ou à la fourniture, par le Client, de garanties au profit de notre Société.
- 5.4. En cas de refus par le Client du paiement comptant, sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée par ce dernier, notre Société pourra refuser d'honorer la (les) Commande(s) passée(s) et de livrer les Produits concernés, sans que le Client puisse arguer d'un refus de vente injustifié, ou prétendre à une quelconque indemnité.
- 5.5. Tout règlement après la date de paiement fixée pourrait donner lieu à la facturation de pénalités sans qu'une mise en demeure préalable du Client soit nécessaire. Le montant de ces pénalités sera au moins équivalent à celui qui résulterait de l'application d'un taux égal à 5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'application des pénalités, sans que cette clause n'exclue des dommages et intérêts complémentaires. Le Client ne peut jamais, au motif d'une réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer une compensation.
- 5.6. Lorsque le Client est en retard de paiement total ou partiel d'une échéance à son terme, la Société peut de ce seul fait et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, immédiatement suspendre les livraisons, la création de codes d'accès dans le cadre d'un abonnement, l'activation des codes d'accès liés à cette commande ou l'accès aux outils en ligne par les Utilisateurs, sans que le Client ne puisse réclamer des dommages et intérêts à la Société. En cas de recours par la voie contentieuse, la Société est en droit de réclamer au Client le remboursement des frais de toute sorte liés à la poursuite et toute facture sera majorée à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du code civil, d'une indemnité fixée forfaitairement à 10 % du montant réclamé.

Article 6. LIVRAISON ET RECLAMATIONS

Sauf mention contraire indiquée sur la grille tarifaire professionnelle en vigueur, les frais de ports des produits commandés sont à la charge du client. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et informatif. Toutes les réclamations, quelque en soit la nature, relatives à un défaut des produits livrés, à une inexactitude dans les quantités, un manquant, une référence erronée par rapport à l'offre acceptée ou à la confirmation de la commande par la Société, doivent être formulées par écrit (au service technique ou à votre interlocuteur habituel) dans un délai de 3 jours à réception des produits, à défaut de quoi le droit à réclamation cessera d'être acquis. Il appartient au Client de fournir toutes les justifications quant à la réalité de cette réclamation.

Article 7. PRODUITS EN LIGNE

- 7.1. Un code d'accès acheté par le Client permet à un « Utilisateur » (client ou adhérent du « Client ») d'activer un « compte candidat » sur le site de la collection www.monpermisbateau.com pour lequel il est destiné et d'accéder à un service de révision ou de formation digitale, dit « outil en ligne », définie à l'achat de ce code ou à la création de ce code dans le cadre d'un abonnement illimité.
- 7.2. Un code d'accès est strictement individuel.
- 7.3. Un code d'accès peut être activé pendant 3 ans à compter de la date d'achat.
- 7.4. L'activation du compte candidat de l'utilisateur prend effet à partir du moment où il s'inscrit sur le site avec le code donné par le Client. A l'activation, l'utilisateur reçoit une confirmation d'inscription par courrier électronique et par sms (s'il a communiqué un numéro de téléphone mobile).

- 7.5. À compter de la première connexion, un compte candidat est valide par défaut six mois. Le compte candidat peut être prolongé gratuitement, par le Client ou la Société, pour une durée totale de six mois maximum. La prolongation doit être effectuée dans les douze mois suivant l'activation du code.
- 7.6. L'accès à un compte candidat nécessite l'utilisation d'un identifiant de connexion et d'un mot de passe. En cas d'oubli, l'identifiant de connexion peut être demandé et le mot de passe peut être réinitialisé sur la page de connexion du site pour lequel il a été créé. **L'identifiant de connexion et le mot de passe sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles.** L'utilisateur est responsable de la gestion et de la conservation de ses codes d'accès et mots de passe et s'engage à ne pas le divulguer. En conséquence, il appartient à l'utilisateur de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. **L'utilisateur est responsable des conséquences de leur utilisation.** La Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse des codes d'accès et mots de passe des utilisateurs. **Le Client s'engage à informer la Société de toute utilisation frauduleuse des identifiants de connexion** dès qu'il en a connaissance.
- 7.7. Sur un compte candidat donnant accès à un outil en ligne intitulé « formule skipper » et « formule capitaine » la Société proposera à l'utilisateur une extension de service appelée « option premium » et payante. Cette extension permettra à l'utilisateur d'accéder à des examens blancs et d'entraînement aléatoires et illimités, à des séries de tests thématiques, à des jeux interactifs et à des vidéos, sans que le Client ait besoin d'intervenir.
- 7.8. L'achat d'un code d'accès à www.monpermiscotier.com et à www.monpermisfluvial.com permet au Client de bénéficier d'un **memento pocket standard** côtier ou fluvial pour son Utilisateur. Les mémentos seront envoyés par paquets de 10 exemplaires minimum dès la première commande de codes d'accès. L'envoi de mémentos pocket standards sera reconduit tant que des commandes de codes seront effectuées par le Client. Pour des commandes régulières de codes, une estimation du besoin de mémentos sur plusieurs mois pourra être faite par le Client la Société.
- 7.9. Le Client peut décider de souscrire un abonnement pour pouvoir créer de manière illimitée des codes d'accès à un ou plusieurs outils en ligne. Un contrat spécifique est établi pour toute souscription d'abonnement pour définir les contenus accessibles, les modalités de paiement, les dates de validité de l'abonnement,... Les mentions du contrat complètent les Conditions Générales de Vente Professionnelles.
- 7.10. Pour tout abonnement premium ou premium plus, le Client bénéficie de 5 % de remise pour toute commande de kits de livrets de formation (standard ou personnalisé).

Article 8. PRODUITS IMPRIMÉS

- 8.1. Les livrets de formation (livrets de candidat, de certification et d'extension grande plaisance) et les registres de bord sont conformes à la réglementation en vigueur et font objet d'un dépôt légal.
- 8.2. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des livrets de formation, registres de bord, mémentos pocket, mémentos marins, cartes murales et coffrets pédagogiques, sans le consentement des auteurs, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivant du Code de la propriété intellectuelle.

Article 9. OBLIGATIONS DU CLIENT

- 9.1. Dans le cadre de la distribution ou de la revente d'un code d'accès à un outil en ligne, le Client doit s'assurer que la personne à laquelle il revend ou distribue un code d'accès à un outil en ligne dispose d'un ordinateur, tablette ou smartphone compatible avec les exigences techniques du site décrites dans la rubrique "configuration requise" et un abonnement internet de préférence au haut débit d'un fournisseur d'accès au réseau Internet. Les frais afférents à ces éléments sont à la charge exclusive de l'utilisateur.
- 9.2. Tous les produits vendus par la Société peuvent être tous revendus par le Client à des Utilisateurs individuels, avec une restriction pour les outils en ligne qui devront être exclusivement vendus dans le cadre d'une formation complète ou d'un pack pédagogique (par exemple : livret de code + révision en ligne / elearning) s'ils sont vendus en ligne.
- 9.3. L'ensemble des produits vendus par la Société relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. **Tous les droits de reproduction sont réservés**, y compris les textes, les documents téléchargeables et les représentations iconographiques et photographiques. Le cours, les fiches récapitulatives et la **base de données de questions** sont également protégées par la loi du 1er juillet 1998 et le régime français du droit d'auteur. L'ensemble du contenu de ce service a fait l'objet d'un **dépôt légal auprès du site Copyright et d'un enregistrement horodaté auprès d'un Huissier de Justice. Il ne peut être consulté par l'utilisateur qu'à titre personnel**, à des seules fins pédagogiques et éducatives, dans le cadre de l'abonnement souscrit par lui à cet effet et dans le respect des conditions des présentes à **l'exclusion de toute exploitation commerciale ou collective.**
- 9.4. La Société ne concède au Client et à l'utilisateur aucune licence ni aucun autre droit que celui de consulter le site aux fins susvisées. En conséquence, le Client et l'utilisateur s'interdisent notamment :
- 9.5. De diffuser le contenu du site par quelque moyen que ce soit ;
 - De le télécharger autrement que dans les cas autorisés par la Société et, plus généralement, de le fixer et reproduire sur tout support quel qu'il soit, par quelque procédé que ce soit.
 - Plus généralement d'exploiter et/ou d'utiliser tout ou partie des éléments du site par quelque moyen que ce soit et sous quelque forme que ce soit à des fins autres que celles expressément autorisées.
- 9.6. Toute utilisation du contenu du site ou de l'un quelconque de ses éléments contraires aux présentes constitue un acte de contrefaçon engageant les responsabilités civile et pénale de tout contrevenant. Tout contrevenant sera systématiquement poursuivi.
- 9.7. En outre, en cas de violation par l'utilisateur ou par le Client de quelconque des présentes conditions, la Société sera habilitée de plein droit et sans préavis à suspendre l'accès au service et/ou à résilier l'abonnement de l'utilisateur, et conservera à son profit toute somme payée par celui-ci.

Article 10. RESERVE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété des produits livrés au Client n'interviendra qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire ou l'encaissement des traites acceptées ou d'autres titres émis aux fins de règlement du prix, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite. Après transfert de propriété, le client est libre de de revendre les produits à ses conditions et en prenant la responsabilité des conditions de ventes.

Article 11. CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-paiement et à moins que nous préférions demander l'exécution pleine et entière de la vente, la Société se réserve le droit de résilier la vente après mise en demeure, restée sans effet sous un délai de 48h, et d'annuler la validité des produits, les versements effectués étant acquis à la Société à titre de clause pénale, sans préjudice de tous dommages et intérêts que la Société pourrait faire valoir à l'égard du Client.

Article 12. RESPONSABILITE

En aucun cas, n'ouvriront droit à réparation de la part de la Société les préjudices indirects et/ou immatériels ou moraux, à savoir notamment les préjudices financiers ou commerciaux tels que perte de bénéfice, perte de commande, perte d'exploitation, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image, interruption de service, ainsi que les préjudices de même nature résultant d'une action en réclamation dirigée contre la Société par le Client du fait des dommages subis par un tiers. En tout état de cause, la Société est déchargée de toute responsabilité et ne saurait être tenue à une indemnité dans les cas de force majeure.

Article 13. CLAUSE D'ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

- 13.1. Tous différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable, seront soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc dans le ressort duquel se trouve le siège de la Société, quelles que soient les conditions de vente, le lieu de commande ou de la livraison, et le mode de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs, le vendeur se réservant le droit de saisir le Tribunal territorialement compétent dont relève le siège du Client.
- 13.2. En outre, en cas d'action judiciaire ou toute autre action en recouvrement de créances par la Société, les frais de sommation, de justice, ainsi que les honoraires d'avocat et d'huissier, et tous les frais annexes seront à la charge du Client fautif, ainsi que les frais liés ou découlant du non-respect par le Client des conditions de paiement ou de livraison de la commande considérée. Le présent contrat est régi par la loi française.